

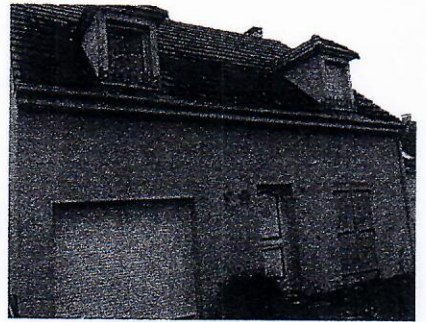
# Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

## Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience  
des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal  
de Grande Instance de Chartres,  
situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES



le **JEUDI 19 AVRIL 2018** à **14 heures**

## D'UNE MAISON D'HABITATION

située 9, avenue André-Dreux,  
28200 DONNEMAIN-SAINT-MAMÈS, comprenant :

### Au rez-de-chaussée :

- Séjour / Cuisine (44,05 m<sup>2</sup>), sol carrelé. Plinthes en bois peint. Murs peints pour une partie et recouverts de papier peint et de parements de pierre pour autre partie. Plafond peint. Cuisine équipée de placards et d'un plan de travail en bois stratifié. Une plaque de cuisson quatre feux. Un évier inox avec égouttoir. Une cheminée en pierre avec insert. Une aération. Deux portes fenêtres et une fenêtre à deux battants en PVC.
- Une chambre (9,75 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié. Plinthes en bois. Murs recouverts de toiles de verre peinte et de papier peint. Plafond recouvert de toile de verre peinte. Une baie vitrée à deux panneaux coulissants en aluminium.
- Toilettes (1,45 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type Linoléum. Plinthes en bois peint. Murs et plafond peints. Une cuvette de WC.
- Buanderie (2,70 m<sup>2</sup>), sol en ciment à l'état brut. Murs et plafond recouverts de placoplâtre. Un ballon d'eau chaude.

### A l'étage :

- Accès par un escalier avec marches et rampe en bois peint. Palier (2,65 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié. Plinthes en bois peint. Murs et plafond recouverts de toile de verre peinte. Trappe d'accès aux combles.
- Trois chambres (respectivement 9,90 m<sup>2</sup>, 12,10 m<sup>2</sup> et 14,10 m<sup>2</sup>), dans chaque chambre : sol recouvert d'un parquet en bois stratifié. Plinthes en bois peint dans une des trois chambres. Murs peints dans deux chambres et recouvert pour partie de papier peint dans la troisième. Plafond peint dans une chambre et recouvert de toile de verre peinte dans les deux autres chambres. Une penderie en bois stratifié dans une chambre et un coin dressing carrelé dans une autre chambre. Un convecteur dans une des chambres. Une fenêtre à un battant en PVC dans une chambre et à deux battants

en PVC dans les deux autres chambres avec stores et volet extérieurs.

- Salle de bains (5,35 m<sup>2</sup>), sol, plinthes et murs en pourtour de la baignoire carrelés. Murs et plafond recouverts de toile de verre peinte. Une baignoire et une double vasque en émail. Un convecteur électrique. Une aération. Une fenêtre de toit de type Velux.
- Toilettes (1,85 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type Linoléum. Plinthes en bois peint. Murs et plafond recouverts de toile de verre peinte. Une cuvette de WC.

**Surface totale Loi Carrez : 103,90 m<sup>2</sup>**

### A l'extérieur :

- Terrain clos à l'arrière et sur les côtés par un grillage sur piquets métalliques et côté rue par un petit mur en parpaings apparents surmontés d'une grille en métal peint. Un portail et un portillon en métal peint.

Le tout cadastré section ZY n°123, 9, avenue André-Dreux pour une contenance de 00ha 06a 14ca.

Constituant le lot numéro trente quatre (34) du lotissement autorisé par Monsieur le Maire de la Commune de DONNEMAIN-SAINT-MAMES (Eure-et-Loir) par arrêtés des 3 octobre 2005 et 3 décembre 2005 dont l'ensemble des pièces constitutives a été déposé au rang des minutes de Maître Franck GRANGER, Notaire susnommé, le 5 mai 2007 et publié à la Conservation des Hypothèques de CHATEAUDUN le 21 mai 2007 volume 2007, P, n° 1114.

Il est annexé au cahier des conditions de vente les pages 9 à 20 de l'acte reçu par Maître Franck GRANGER, Notaire associé CHARTRES (28), en date du 29 décembre 2007, relatives aux caractéristiques du lotissement

**Cet immeuble est occupé mais libre de location**

La visite sera réalisée par la **SCP d'ARAQUY et SOUSAN**, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28), 6, rue Danièle Casanova, le **mardi 10 avril 2018 de 14h30 à 15h30**.

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente.

Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication un chèque tiré par leur banque constatant leur solvabilité représentant 10 % du montant de la mise à prix et un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme), et, pour les sociétés, un extrait Kbis.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES soit 3 rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES où il a été déposé le 29 novembre 2017 ainsi qu'au Cabinet de la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**.

**MISE A PRIX :**  
**46.000 €**

Fait à Chartres, le 19 février 2018.

Signé : **Mathieu KARM**.

### Pour tous autres renseignements, s'adresser :

1°) à la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.

2°) au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Chartres, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.

3°) sur Internet : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com)